

# Conseil de sécurité

Distr. générale
3 octobre 2000
Français
Original: anglais

## Lettre datée du 3 octobre 2000, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire savoir que, comme vous l'avez demandé, votre lettre datée du 28 septembre 2000 concernant votre proposition de proroger le mandat du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA) jusqu'au 31 décembre 2001 (S/2000/943) a été portée à l'attention des membres du Conseil de sécurité. Ils ont pris note de la proposition contenue dans votre lettre.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Martin **Andjaba**

00-67195 (F) 031000 031000